

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1863

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1864

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1865

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1866

concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

ATTENDU l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par le responsable de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme de Maîtrise en développement régional;

DE TRANSMETTRE la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1867

concernant la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* de l'Université

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'importance de présenter à la Fondation canadienne pour l'innovation un *Plan stratégique de la recherche* à jour pour son concours d'octobre 2008;

ATTENDU que le *Plan stratégique de la recherche* et son résumé nécessitent des modifications mineures;

ATTENDU que la Planification stratégique institutionnelle actuellement en cours pourra conduire éventuellement à une nouvelle version du *Plan stratégique*;

ATTENDU la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* et son résumé proposés par le doyen de la recherche et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les commentaires recueillis sur ce projet de mise à jour auprès des membres du Comité de la recherche;

ATTENDU les explications du doyen de la recherche et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François Deschênes, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* et son résumé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1868

concernant la création d'un cours et ajout de celui-ci à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du conseil de module du module des sciences sociales recommandant l'ajout du cours *SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud* à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541);

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales, adoptant le descriptif du nouveau cours *SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud*;

ATTENDU le descriptif du cours *SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud*;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création du cours *SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud*;

D'APPROUVER l'ajout du cours *SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud* à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1869

concernant la modification aux préalables du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie modifiant les préalables du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*;

ATTENDU le descriptif du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Luigi Logrippo,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le retrait des préalables *INF4003* ou *INF4323* au cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1870

concernant une modification d'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du conseil du module des sciences sociales proposant la nouvelle appellation « mineure en médias de l'information et des communications » en remplacement de l'actuelle appellation « mineure en technologies de l'information et des communications »;

ATTENDU la résolution 262-CE-1829 de la commission des études adoptant les modifications à la mineure en technologies de l'information et des communications, laquelle prévoyait une modification de l'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;


Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nouvelle appellation « mineure en médias de l'information et des communications » en remplacement de l'actuelle appellation « mineure en technologies de l'information et des communications » (8539).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1871

concernant le projet de passerelle pour les détenteurs de certains baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de passerelle pour certains détenteurs de baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire;

ATTENDU la résolution du conseil de module de l'éducation;

ATTENDU la résolution de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études concernant le projet de passerelle relatif aux détenteurs d'un baccalauréat disciplinaire en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire;

ATTENDU les explications du vice-recteur en enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le projet de passerelle pour les détenteurs de certains baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire;

DE MANDATER le doyen des études pour assurer le suivi et appuyer le module de l'éducation dans ses démarches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1872

concernant l'ajout au DESS en sciences infirmières (3599) et à la maîtrise en sciences infirmières (3565) d'un profil spécialisé en soins de première ligne

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'intérêt de l'UQO à contribuer à la formation de la relève en soins de santé en Outaouais avec une offre de formation menant au titre d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne;

ATTENDU les lignes directrices de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et du Collège des médecins du Québec (CMQ) en matière d'accès au titre d'IPS en soins de première ligne;

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en sciences infirmières (3565) et du DESS en sciences infirmières (3599) « Ajout du profil infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne »;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières adoptant le descriptif des cours;

ATTENDU la résolution du comité des programmes de cycles supérieurs en sciences infirmières;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études tenue le 23 mai 2008 recommandant l'adoption de la modification du DESS (3599) et de la maîtrise en sciences infirmières (3565);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'ajout d'un profil spécialisé en soins de première ligne au DESS en sciences infirmières (3599) et à la maîtrise en sciences infirmières (3565).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1873

concernant le projet de création d'une maîtrise en études du développement

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'une maîtrise en études du développement;

ATTENDU les descriptifs de cours proposés en marge du projet de création d'un programme de maîtrise en études du développement;

ATTENDU la résolution 501 de l'assemblée départementale de travail social et des sciences sociales tenue le 21 avril 2008;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études tenue le 21 mai 2008;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur François Deschênes,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de maîtrise en études du développement;

DE MANDATER le doyen des études afin qu'il assure les suivis requis pour que le dossier soit soumis au conseil des études ainsi qu'au conseil d'administration une fois les autorisations de financement des clientèles obtenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1874

concernant le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le rapport d'auto-évaluation du programme de baccalauréat en psychologie;

ATTENDU la résolution du conseil de module de la psychologie en date du 25 mars 2008;

ATTENDU l'avis des experts externes;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 23 mai 2008;

ATTENDU les recommandations revues et proposées par la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751);

DE DEMANDER au module de la psychologie de donner suite, au cours des prochains six mois, aux recommandations telles que formulées par la sous-commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 266-CE-1875

concernant le projet de majeure en muséologie et patrimoines et de mineures en pratiques administratives et approche éducative

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-sixième réunion tenue le jeudi 5 juin 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'une majeure en muséologie et patrimoines;

ATTENDU les descriptifs de cours proposés en marge du projet de création de la majeure en muséologie et patrimoines;

ATTENDU la résolution C-EMI-2007-1-2 du Conseil de l'École multidisciplinaire de l'image tenu le 29 mai 2007;

ATTENDU la résolution UQO-APEMI-SP-07-08-01 de l'assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image tenue le 15 août 2007;

ATTENDU la résolution UQO-APEMI-0708-05-23 de l'assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image tenue le 20 février 2008;

ATTENDU la résolution 52-SCE-107 de la cinquante-deuxième réunion de la sous-commission des études du 2 juin 2008;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la majeure en muséologie et patrimoines, la mineure en muséologie et patrimoines et le certificat en muséologie et patrimoines;

D'ADOPTER la mineure en pratiques administratives et la mineure en approches éducatives;

D'ACCEPTER le jumelage de la majeure en muséologie et patrimoines aux mineures en pratiques administratives, en approches éducatives, en arts visuels, en bande dessinée, en communication publique, en cybermuséologie, en design graphique et en histoire;

DE MODIFIER le certificat en cybermuséologie et la mineure en cybermuséologie en remplaçant le cours CMU1003 *Savoir et contenu scientifique* par le cours MSLXXXX *Musée et images*;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'offre de la majeure en muséologie et patrimoines, de la mineure en pratiques administratives et de la mineure en approches éducatives, et ce, à compter du trimestre d'automne 2009.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice